

**PRIX
★ DU LIVRE ★
SCIENTIFIQUE**
— SÉLECTION 2023 —

RÈGLEMENT DU PRIX DU LIVRE SCIENTIFIQUE 2023

Article 1 : Objectifs et présentation du prix

Le Prix du livre scientifique est organisé par l'agglomération Paris-Saclay en partenariat avec l'association S[cube] et les médiathèques participantes du territoire (cf. article 4 du présent règlement). Ce prix a pour but de promouvoir l'écrit scientifique à la portée de tous.

Deux catégories sont en compétition :

- une catégorie « adultes » (Grand public)
- une catégorie « jeunes publics » (9-12 ans)

Article 2 : Sélection des livres en compétition

Un jury composé de bibliothécaires, de libraires, d'auteurs, de journalistes et de scientifiques s'est réuni le jeudi 9 juin 2022 pour choisir les livres en compétition. Les membres du jury ont fait leur choix en respectant les critères suivants :

Pour la catégorie « adultes » :

1. Niveau de lecture : Grand public
2. Livre documentaire imprimé en sciences et techniques (pas de fiction, pas de « beaux livres »)
3. Francophone (pas de traduction)
4. Date d'édition : entre septembre 2020 et mars 2022 (pas de réédition)

Pour la catégorie « jeunes publics » :

1. Niveau de lecture : 9 - 12 ans
2. Livre documentaire imprimé en sciences et techniques (pas de fiction)
3. Francophone (pas de traduction)
4. Date d'édition : entre septembre 2020 et mars 2022 (pas de réédition)

Les 3 livres catégorie « adultes » sélectionnés par le jury sont les suivants :

- **Ces microbes qui nous veulent du bien : une bactériologue explore notre univers microbien** de Geneviève Héry-Arnaud - Éditions HumenSciences, 2021
- **Dans un carré de terre** de Samuel Rebulard - Éditions de l'Iconoclaste, 2021
- **La petite histoire des flocons de neige** d'Étienne Ghys - Éditions Odile Jacob, 2021

Les 3 livres catégorie « jeunes publics » sélectionnés par le jury sont les suivants :

- **Dans la tête des animaux** de Fleur DAUGEY, Ill. de Jeanne DETALLANTE - Éditions La Martinière jeunesse, 2021
- **Dessine-moi un virus. La BD virale** de Francis Haraux - De Boeck Supérieur, 2021
- **La voix, comment ça marche ?** de François LE HUCHE, Ill. de Magali LE HUCHE - Éditions Gallimard jeunesse, 2021

Article 3 : Conditions de participation

La participation est ouverte du 8 octobre 2022 au 20 mai 2023 à minuit dans les médiathèques et les bibliothèques universitaires participantes (cf. article 4 du présent règlement).

Pour participer, les lecteurs des médiathèques et des bibliothèques universitaires sont invités à lire au moins un des trois livres de leur catégorie. Ils doivent ensuite remplir un bulletin de participation par livre lu. Les lecteurs donnent ainsi leur avis selon différents critères : niveau de vulgarisation, traitement du thème abordé, style littéraire ou encore les choix esthétiques de l'ouvrage. Ce sont donc les lecteurs qui désigneront l'ouvrage gagnant dans chaque catégorie.

Seuls les bulletins des personnes inscrites dans les médiathèques et les bibliothèques universitaires participantes seront comptabilisés.

Les bulletins sont nominatifs ; ils sont à remettre complétés à l'accueil d'une des structures participantes ou dans l'urne prévue à cet effet.

Les lecteurs ont également la possibilité de participer sur Internet via le lien <https://colibris.link/PrixDuLivre2023>. Chaque lecteur ne peut donner son avis qu'une seule fois par livre que ce soit par Internet ou par bulletin papier.

Pour la catégorie « jeunes publics », seuls les enfants de moins de 15 ans ont la possibilité de participer.

Les membres du jury et du comité d'organisation ainsi que les auteurs en compétition n'ont pas le droit de participer.

Tout livre en compétition n'ayant pas été lu par 30% des lecteurs participants est éliminé.

La participation implique l'acceptation de recevoir des emails concernant l'organisation du Prix du livre scientifique dont l'invitation à la remise du prix.

Les données personnelles recueillies dans le cadre du concours ne seront utilisées que pour la transmission d'informations relatives à l'organisation de ce dernier.

CONDITIONS SPECIFIQUES POUR LES CLASSES

Dans le cadre scolaire, chaque enseignant/professeur documentaliste peut faire participer sa classe au Prix du livre scientifique en catégorie « jeunes publics » (du CM1 à la 5ème) ou en catégorie « adultes » (à partir du lycée). L'inscription des classes participantes se fait par l'enseignant volontaire auprès des bibliothécaires.

Un bibliothécaire présentera les ouvrages sélectionnés à la classe et ceux-ci seront mis à la disposition des élèves pour lecture. Chaque élève devra remplir un bulletin de participation par livre lu. L'enseignant remettra ces bulletins aux bibliothécaires avant le 23 mai 2023 ou remplira en ligne les bulletins via le lien <https://colibris.link/PrixDuLivre2023>.

Article 4 : Liste des médiathèques et des bibliothèques universitaires participantes

Les médiathèques intercommunales

- Médiathèque La Ruche de Bures-sur-Yvette
- Médiathèque L'Abbaye de Gif-sur-Yvette
- Médiathèque Albert Camus de Gometz-le-Châtel
- Médiathèque Pierre Seghers de Igny
- Médiathèque François Mitterrand des Ulis
- Médiathèque Georges Brassens, du Guichet et de Mondétour d'Orsay
- Médiathèques George Sand, de Lozère, du Pileu et Les Hautes Garennes de Palaiseau
- Médiathèque de Saclay
- Médiathèque de La Colombe de Saint-Aubin
- Médiathèque de La Tête Ronde de Villiers-le-Bâcle

Les médiathèques communales

- Médiathèque Les Muses, Linas
- Médiathèque Léo Ferré, Marcoussis
- Médiathèques Jean Cocteau et Hélène Oudoux, Massy
- Bibliothèque municipale Francis Huster de Nozay
- Bibliothèque Gérard de Nerval, Vauhallan
- Médiathèque municipale La Potinière, Verrières-le-Buisson
- Médiathèque municipale de Villebon-sur-Yvette
- Bibliothèque municipale de Wissous
- Médiathèque du château de Ballainvilliers

La bibliothèque universitaire d'Orsay

Article 5 : Dotation du prix

Le prix du livre scientifique d'une valeur de cinq cents (500) euros sera attribué à une œuvre dans chacune des deux catégories par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Dans le cas où il s'agit d'une œuvre créditée de plusieurs auteurs, le montant de la dotation sera partagé à part égale entre les co-auteurs.

Les lauréats s'engagent à accepter la dotation telle que proposée, sans possibilité d'échanger notamment contre d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit.

Article 6 : Remise des prix

La remise des prix aura lieu le samedi 3 juin 2023 au théâtre de la Passerelle à Palaiseau.